

## Procès-Verbal d'Assemblée Générale 24 Novembre 2025

Les soussignés

M. Dominique Dalbosco, né le 26 Février 1953 à Paris, détenteur de 100 parts sur les 100 qui constituent le capital social  
demeurant 90 Rue Rambuteau 71000 Mâcon.

se sont réunis pour traiter l'ordre du jour suivant:

- Le transfert du siège social de la société
- Loyer de la prestation
- Démarches

### Résolution 1. Transfert du siège social de la société

M. Dominique Dalbosco propose que le siège de la société soit transféré au domicile dont il est propriétaire à l'adresse suivante :  
90 Rue Rambuteau 71000 Mâcon.

L'objectif est de pouvoir recevoir sans difficulté le courrier adressé à la société, le service de domiciliation actuelle présentant des difficultés d'accès depuis le changement de propriétaire.

La résolution est votée à l'unanimité.

### Résolution 2. Loyer de la prestation

2D Finance Conseils payera un loyer de 125 € par mois (charges immobilières comprises) à M. Dominique Dalbosco.

La résolution est votée à l'unanimité.

### Résolution 3. Démarches

M. Dominique Dalbosco, Gérant effectuera les démarches nécessaires auprès des organismes concernés pour officialiser ce changement d'adresse.

La résolution est votée à l'unanimité.

Les points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisés, la réunion est levée.

Fait à Mâcon, le 24 Novembre 2025



Dominique Dalbosco